

DELEGATION DE Monsieur Marik FETOUH

D-2016/347

**"3ème Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté".
Soutien aux initiatives associatives. Complément à la
délibération n° D-2016/228 du 6 juin 2016. Adoption.
Autorisation.**

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la laïcité, de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté et de la diversité culturelle.

Cette volonté se traduit notamment, par le lancement d'un appel à projets sur ces thèmes, afin de valoriser les acteurs domiciliés ou pratiquant leurs activités sur le territoire bordelais dans le cadre d'une action collective intitulée la « Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté ». Cette quinzaine se déroulera cette année du 26 septembre au 15 octobre et proposera une programmation présentant les initiatives lauréates de l'appel à projets.

A ce titre, la Ville soutient les initiatives en apportant deux types d'aide : des conseils au montage du projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Le jury composé d'élus, de représentants de l'administration municipale et du Défenseur des droits, a reçu chaque porteur de projet déclaré recevable à l'issue d'un premier tour de sélection, et délibéré sur l'aide financière à apporter selon des critères liés à :

- l'impact sur la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité et de la laïcité, de la diversité culturelle et de la citoyenneté
- la faisabilité du projet,
- son originalité,
- son descriptif et la présentation (argumentation).

Pour cette année, 97 projets ont été reçus et soumis à l'avis du jury.

Réuni le 13 mai, le jury a reçu 34 porteurs de projets. Parmi eux, le jury a choisi de soutenir par une aide financière 23 projets.

Soit une ventilation des projets entre les budgets des délégations :

- Culture : projets soutenus à hauteur totale de 5 000 €
- Cohésion sociale et territoriale : projets soutenus à hauteur totale de 5 100 €
- Egalité et citoyenneté : projets soutenus à hauteur totale de 19 900 €.

En outre, afin d'offrir une programmation de qualité, et notamment ouverte sur le public scolaire, il a été décidé de soutenir deux compagnies complémentaires :

- la compagnie Illicite-Fabio Lopez proposera une adaptation dansée de l'ouvrage de Jules Renard « Poil de Carottes ». Inspirée tout autant du roman que de son adaptation cinématographique par Julien Duvivier, cette création du chorégraphe Fábio Lopez, ancien danseur de la compagnie Malandain, aborde par de sensibles tableaux les déboires de l'enfance et dissèque l'errance d'un enfant en proie aux sarcasmes et à la cruauté, comme un regard sur le poids de l'éducation et les affres d'une enfance stigmatisée. Ce spectacle sera créé à Biarritz le 13 septembre 2016 dans le cadre du festival international « le temps d'aimer la danse ». Bordeaux accueillera donc la première représentation « hors les murs » de cette chorégraphie. La répétition générale sera ouverte aux scolaires.

Le soutien qui lui a été accordé est de 3 000,00 €.

- la compagnie des Limbes : proposera le spectacle « Témoignage », un projet d'action artistique, impliquant au sein de l'équipe d'artistes professionnels des habitants de tous âges et de tous horizons en tant que lecteurs/acteurs qui viendront prendre la parole et témoigner d'histoires d'anonymes dont ils deviendront les dépositaires. En effet, il s'agit d'une mise en espace de poèmes écrits par Charles Reznikoff à partir de compte rendus de procès relatifs à des accidents de travail, des faits de racismes, des actes de violences divers, des vols etc.. ayant eu lieu aux Etats-Unis entre 1885 et 1915. Ce spectacle sera joué en 4 épisodes d'une durée de 30 minutes environ, dans l'une des salles d'audience du TGI de Bordeaux.

Le soutien qui lui a été accordé est de 3 500,00 €.

Ces dépenses sont envisagées hors appel à projets, sur les crédits disponibles.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2016, Egalité - Diversité - Opération P0740002 - Compte 6574 - CDR : Gestion DGSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOPTÉ A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

M. LE MAIRE

Monsieur FETOUH.

M. FETOUH

Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, ce sont des actions qui se situent dans le cadre de la 3^e Quinzaine de l'égalité qui sera ouverte dans quelques minutes et qui durera jusqu'au 15 octobre. À cette occasion, 60 actions seront organisées avec les associations, mais également pour la première année les villes de Mérignac, Pessac et Talence ainsi que l'Université de Bordeaux.

Tous les thèmes du *Vivre ensemble* seront abordés et en particulier l'égalité femme/homme avec plus d'une dizaine d'actions qui y seront consacrées comme la journée du 11 octobre qui sera dédiée aux outils pour éliminer les discriminations envers les femmes. Lors de cette Quinzaine, nous aurons des invités de premier plan, Latifa Ibn ZIATEN ce soir, l'Ambassadeur de l'Allemagne le 5 octobre ou encore Lilian THURAM le 6 octobre.

La délibération porte sur le subventionnement de 2 pièces de théâtre dans le cadre de cette quinzaine. Tout d'abord *Poil de carotte* de la Compagnie Illicite, une création à partir de l'œuvre de Jules RENARD qui aborde les stigmatisations vécues pendant l'enfance et ensuite, *Témoignage* de la Compagnie des Limbes qui met en scène au Tribunal de Grande instance des comptes-rendus de procès ayant eu lieu aux États-Unis pendant la Seconde Révolution industrielle. C'est une action qui permet de développer la citoyenneté en développant l'appréhension de l'institution judiciaire par les jeunes et elle est d'ailleurs cofinancée par le Ministère de la Justice.

M. LE MAIRE

Merci. Monsieur COLOMBIER.

M. COLOMBIER

Oui, Monsieur le Maire, dans le cadre de sa politique de la ville, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la laïcité, de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté et de la diversité culturelle. Cette volonté se traduit notamment par le lancement d'un appel à projets sur ces thèmes afin de valoriser les acteurs domiciliés ou pratiquant leurs activités sur le territoire bordelais, donc une action collective intitulée *La quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté*. Cette Quinzaine se déroulera du 26 septembre au 15 octobre. Le soutien aux associations est souvent utile, mais parfois le pire côtoie le meilleur. C'est à notre avis le cas dans cette délibération avec une dépense totale de 3 000 euros pour un spectacle inspiré de *Poil de carotte* qui nous semble intéressant, tout à fait. À l'opposé, la subvention de 3 500 euros pour soutenir le spectacle inspiré de l'œuvre de Charles REZNIKOFF, mettant en scène des actes de violence ayant eu lieu aux États-Unis entre 1895 et 1915 nous apparaît comme désuet. Notre époque nous fait vivre suffisamment d'actes de violence sans qu'il soit nécessaire d'en rajouter. D'une façon générale, du reste la Quinzaine de l'égalité puisque nous en sommes à sa 3^e, je crois, 3^e fois, fait appel à certains intervenants qui font souvent du communautarisme un combat idéologique. Nous, nous pensons que les règles élémentaires de courtoisie impliquent que les invités s'adaptent au mode de vie de leurs hôtes et non de l'inverse. Pour toutes ces raisons, nous voterons contre cette proposition.

M. LE MAIRE

Merci. Pas d'autres remarques ? Monsieur FETOUH, je crois que ce n'est pas la peine d'allonger les débats.

Opposition du Front National. Pas d'autres votes hostiles ou d'abstentions ?

MME MIGLIORE

Délégation de Monsieur Jean-Michel GAUTÉ. Délibération 348 : « Aménagement du Jardin de la Porcelaine. Avenant au marché n° M2015-143. Autorisation. Signature ».